

ville et s'en alla coucher à la Foulhouze et à Saint Ean, et le lendemain à Saint Chaumont, en garnison.

\*  
\* \*

Le 17<sup>e</sup> du mois d'avril, je m'en alla à SaintHilaire estre parrain et tenir sur les fonds du baptême un fils de M. Pierre Assier, mon cousin germain par alliance, procureur d'office du dict lieu; fut baptisé par messire Chaussinon, prestre et curé dudict lieu. Et d'aultant qu'ils ont trois fils qui portent le nom de Pierre, je luy fis imposer le nom de Pierre François. Dieu lui fasse la grace d'estre homme de bien.

\*  
\* \*

Environ le mois de may, sur la fin et commencement de juin de l'année 1628, arrivarent aux environs de ceste ville, savoir : Marols, Lurieq, Saint-Nizier et la Tourette et villages des dites paroisses, les compagnies du régiment du comte de Bussy par luy conduictes au nombre de douze cents hommes ou environ, et coucharent aux dicts lieux deux nultz, faisant beaucoup de mal, battans, frappans, tirans ranson, pillans, mettans le feu et aultres méchancetés. On n'avoit jamais veu passer par ces quartiers de si méchants soldats. Ils passarent tous devant la porte Farraud bien armés.

\*  
\* \*

Le jour de l'Ascension, 1<sup>er</sup> de juin, arrivarent en ceste ville deux religieuses de Sainte-Ursule de Saint-Chaumont, pour estre supérieures du couvent de ceste ville, et quelque temps après leur arrivée, sœurs Marie Peyrichon, Antoinette Boyer, Germaine Daurelle, Marie Dupin, Geneviève Malley et quelques autres religieuses du couvent de ceste ville furent envoyées au couvent de Saint-Chaumont par M. de Saint-Rambert, supérieur des couvents de Sainte-Ursule du diocèse de Lyon, et en leur place en viendront aultres quatre ou cinq.

\*  
\* \*

Au mois de juillet de l'année 1628, André Boyer et Marie Fleurie Boyer, mes enfants, furent malades de la petite vérole. La Marie Fleurie en fut grandement travaillée et incommodée.